



Commission
européenne

LE LOGO BIO:

UNE ALIMENTATION AVEC DES PRINCIPES



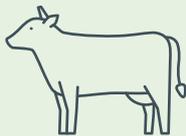
L'agriculture biologique vise à produire des denrées alimentaires aussi naturellement que possible tout en réduisant l'impact sur l'environnement. Elle garantit par ailleurs un niveau élevé de bien-être animal.

Tous les produits bio passent par plusieurs étapes avant d'aboutir dans notre assiette. De la ferme à votre fourchette, la législation européenne garantit que les produits portant le logo bio ont été produits, traités, manipulés et distribués conformément à la législation.

Le logo bio donne une identité visuelle cohérente aux produits issus de l'agriculture biologique vendus dans l'Union européenne. Les consommateurs européens peuvent ainsi facilement identifier les produits bio et les agriculteurs les commercialisent plus aisément dans tous les pays de l'UE.



Une production qui
respecte la nature



Des **animaux élevés**
dans un environnement
répondant aux plus
hautes exigences de
bien-être et nourris avec
des aliments bio



Des aliments
de qualité
certifiée



Pas d'OGM



Ressources et
savoir-faire **locaux**



Limitation de
l'utilisation de
pesticides et
d'engrais chimiques
et d'antibiotiques



Agriculture et
développement
rural